



Violences conjugales : le Département renouvelle son soutien à l'association L'Escale

Le Département des Deux-Sèvres a décidé lors de sa commission permanente du 27 avril dernier de reconduire pour 2026 son partenariat avec l'association L'Escale, spécialisée dans l'accueil et la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales, à hauteur de 48 533 €.

Depuis 2013, le Département des Deux-Sèvres soutient l'action de l'association L'Escale en faveur des femmes victimes de violences au sein du couple. Après avoir mis à disposition un travailleur social de la Maison Départementale de l'Enfance jusqu'en mars 2025, le Département a fait le choix d'un engagement direct et mesurable : financer concrètement un poste de travailleur social spécialisé dans la prise en charge des violences conjugales, à hauteur de 36 400 € en 2025. Un engagement reconduit en 2026, porté à 48 533 €, qui traduit la volonté du Département de soutenir des actions dont l'impact est visible et quantifiable sur le terrain.

Le travailleur social financé par le Département au sein de L'Escale joue un rôle de pivot essentiel : il assure un suivi de proximité des femmes accueillies, maintient le lien avec les travailleurs sociaux des Maisons Départementales des Solidarités (MDS) et accompagne les victimes vers les professionnels compétents lors de chaque changement de domiciliation. Ce maillage territorial garantit qu'aucune femme ne se retrouve sans filet de protection lors des moments les plus critiques.

Le chiffre

10 ANS

Depuis 2013, le Département est aux côtés de l'association L'Escale pour protéger les femmes victimes de violences conjugales.

Cet engagement vient d'être renouvelé en 2026 à hauteur de 48 533 €.

« Protéger les femmes victimes de violences, c'est une responsabilité que le Département assume fièrement aux côtés des autres acteurs depuis plus de dix ans. Derrière cette aide, c'est une main tendue à des femmes en danger, un filet de protection qui ne doit jamais se rompre. »

CORALIE DÉNOUES,
Présidente des Deux-Sèvres